

le petit Louvernéen



BULLETIN
MUNICIPAL
DE LA VILLE
DE LOUVERNÉ

N°64
OCTOBRE 2010

SOMMAIRE

Petites brèves	2
Mot du Maire	3
Conseil Municipal	4
Urbanisme	6
Tribune Libre	8
Vie associative	9
Petite enfance	10
Jeunesse	12
Écoles	13
Louverné en bref	14
Vie économique	15
Adresses Utiles	16

COMITÉ DE RÉDACTION

Alain BOISBOUVIER, Céline BOUSSARD, Nelly COURCELLE, Jean-Louis DESERT, Hervé FLEURY, Rosa GONCALVES, Franck LECRIVAIN, Christiane RIVIERE, Christian RUSINEK, Sylvie VIELLE

CONCEPTION & IMPRESSION

Imprim'services - Bonchamp
Tél. 02 43 53 21 00

Désormais en ligne,
le site internet de la commune
www.louverne.mairie53.fr



>> LA BIENNALE DES ARTISTES

Cette année, Louverné organise la Biennale des artistes de la commune, à la salle des Pléiades. Les précédentes éditions ont permis de découvrir que la commune de Louverné ne manque pas d'artistes de talent. Cette année, près de 35 louvernéens seront présents. Peintres, sculpteurs, collectionneurs, artisans amateurs ou créateurs dans des disciplines très diverses, seront de nouveau regroupés pour une exposition qui ne manquera pas d'attrait.

Cette biennale sera ouverte :

- samedi 27 novembre 2010 de 14h à 19h

- dimanche 28 novembre de 10h à 18h

Entrée gratuite.

>> MARCHÉ DE NOËL

Dimanche 5 décembre 2010, de 10h à 18h, salle Pierre de Coubertin, un bon nombre d'associations louvernéennes organisent un marché de Noël avec arrivée du Père Noël en parachute. Ce marché est ouvert à toutes les personnes désireuses de vendre des produits artisanaux, alimentaires...

Pour tout renseignement et réservation d'un stand, prendre contact avec Mme QUIGNON Laurence

Tél. 02.43.37.61.75 ou par mail : lolo.kiki.28@hotmail.fr

>> ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Vous avez emménagé à Louverné depuis septembre 2009 ?

Nous vous souhaitons la bienvenue. Pour vous, la mairie de Louverné organise chaque année un pot d'accueil des nouveaux habitants dans le but d'échanger et rencontrer les élus, les services de la Ville ainsi que les représentants des associations louvernéennes.

Cette rencontre est prévue le 10 décembre 2010, à 20 heures, salle du Maine (passage des Anciennes Écoles). Pour recevoir une invitation à cette rencontre, faites-vous connaître en complétant le bulletin d'inscription ci-contre et retournez-le à la Mairie dès que possible.

Vous souhaitez en savoir plus ? Faites-vous connaître !

LE MOT DU MAIRE



Une nouvelle organisation des services périscolaires dans les locaux neufs de la Planète Couleur, un nouveau service des TUL et de nouveaux modes d'information de la population. La période estivale est achevée et j'espère qu'elle aura été, pour chacun de vous, l'occasion de se ressourcer avant une rentrée riche en événements. Cette rentrée a été un moment important pour la municipalité et pour le personnel communal avec la mise en service des locaux de la Planète Couleur. Même avec la meilleure volonté et un investissement important de tous, il y a une période de rodage des processus et d'adaptation de chacun ; cela a pu occasionner pour certains des désagréments, je vous prie de nous en excuser. L'ouverture du nouveau bâtiment a été l'occasion de mettre en place une nouvelle organisation avec de nouveaux horaires ; certains les trouvent très bien, d'autres regrettent ceux du passé, mais chaque changement est une rupture et je compte sur chacun pour s'y adapter au mieux. De notre côté, nous travaillons au quotidien à l'amélioration du service tout en restant très attentifs au respect de l'équité pour des situations familiales similaires. Nous constatons avec plaisir que les associations ont aussi pris possession de ces locaux et je sais qu'elles en apprécient déjà le confort.

Les nouveaux TUL

Là aussi les changements des horaires, du nombre de passages et le nouveau circuit amènent leur lot de satisfactions pour certains et de contraintes pour d'autres. Quelques-uns parmi vous nous ont fait part de leurs remarques, je les ai

faites remonter à Laval Agglo qui dressera un bilan et cherchera, dans la mesure du possible, des adaptations si celles-ci ne déséquilibrent pas le fonctionnement global des TUL

Deux nouveaux moyens de communication.

• **Le site internet de la commune :** Nous avons pris du retard sur ce mode de communication ; il va être comblé dès le 15 octobre 2010 avec la mise en ligne du site internet de la commune (www.louverne.mairie53.fr). Vous y trouverez l'actualité municipale, des informations pratiques pour vous faciliter la tâche et des alertes sur les événements particuliers de la commune (réunions, enquêtes publiques, animations etc...)

• **Un panneau d'affichage électronique :** Il se situera sur la place Gundelfingen. Cet outil de communication vous tiendra informés en temps réel des événements municipaux et des manifestations organisées par les associations. Nous avons choisi cet emplacement car il se situe près d'un carrefour très fréquenté au quotidien, où les véhicules circulent lentement à l'approche du giratoire, ce qui permettra une lecture facile des informations qui seront diffusées en continu. Je veux rassurer ceux qui sont attachés au petit Louvernéen, celui-ci continuera comme par le passé à être distribué trois fois par an. Ces moyens de communication se veulent complémentaires et permettront à chacun d'entre vous d'utiliser celui le plus adapté à son mode de vie.

Alain Boisbouvier

POT D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

La Mairie de Louverné vous invite au pot d'accueil des nouveaux Louvernéens, le vendredi 10 décembre 2010 à 20 heures, Salle du Maine (passage des Anciennes Écoles)

Nom* : Prénom* :

Adresse* :

Téléphone :/...../...../...../..... Nbre de personnes au foyer : Âge des enfants :

Date d'installation :/...../..... Ville/région de provenance :

**Informations à caractère obligatoire*

Bulletin à découper puis à déposer à la Mairie : 2 rue de l'Abbé Angot – 53950 LOUVERNE

>> DE JUIN À OCTOBRE 2010

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les décisions prises par le Conseil municipal depuis la parution du dernier petit Louvernéen sont résumées ci-après :

AFFAIRES

SOCIALES

Le projet de maison de santé pluridisciplinaire élaboré avec les professionnels de la santé exerçant à LOUVERNÉ et avec les élus des cinq communes du Nord-est de l'agglomération lavalloise entre dans la phase terminale des études préalables à sa mise en œuvre.

Le conseil municipal a validé les grandes lignes du projet qui portera sur un bâtiment de 850 m² environ sur le site principal de LOUVERNÉ et sur deux antennes de 50 m² environ sur les communes de ST JEAN S/MAYENNE et la CHAPELLE ANTHENAISE.

Le coût de l'opération, évalué à 2 154 000€, sera financé par les subventions sollicitées auprès de la Région et de Laval agglomération et par un emprunt amorti par les loyers qui seront versés par les professionnels de la santé.

ACCUEIL DE LOISIRS

PETITE-ENFANCE - JEUNESSE

Le conseil a décidé d'étendre aux Mercredis loisirs et à l'accueil périscolaire la tarification au quotient familial déjà instaurée pour le service de restauration scolaire. Une tarification « horaires courts – horaires longs » prenant en compte l'heure d'arrivée est par ailleurs instaurée depuis le 1^{er} septembre 2010.

BÂTIMENTS

COMMUNAUX

Un avenant au bail consenti à la poste sera prochainement conclu afin de constater la reprise par la commune du logement autrefois destiné au receveur, ainsi qu'à une partie de l'ancien local de tri.

Le conseil renonce à l'option « production d'électricité photovoltaïque » un temps envisagé sur la future salle des familles rue Auguste Renoir, le seuil de rentabilité issu des calculs de la maîtrise d'œuvre excédant 17 ans (hors frais financiers et coût de maintenance)

SUBVENTIONS

Une subvention de démarrage de 150€ est allouée aux deux associations communales créées en cours de l'été : « L'Espace Jeunes Louverné » et « L'Arc-en-ciel GRS ».

LOTISSEMENT

Le Maire est autorisé à lancer la consultation des entreprises en vue de la réalisation des travaux de viabilité du futur lotissement de la Niolerie. Le coût des travaux correspondants est évalué à 882 206,60€ HT.

Une convention est conclue avec G.R.D.F. pour la réalisation des travaux relatifs à la desserte en gaz des parcelles du futur lotissement.



>> EN BREF

Le Conseil Municipal a par ailleurs :

- Accepté l'adhésion des 27 communes membres du Bocage Mayennais au Syndicat Départemental pour l'Électricité et le Gaz de la Mayenne (SAGEM).
- Fixé les modalités de remise des récompenses aux lauréats du concours communal des maisons fleuries.
- Actualisé les tarifs du service de restauration scolaire et de l'école de musique à la rentrée 2010.

PERSONNEL

COMMUNAL

Diverses adaptations du tableau des effectifs du personnel communal sont décidées pour prendre en compte la nouvelle organisation des services « Jeunesse » à la rentrée 2010.

Le service d'astreintes mis en place aux services techniques est étendu aux nuits comprises entre le lundi et le samedi.

ASSAINISSEMENT

Une convention est conclue avec la ville de LAVAL afin de régir les modalités de la participation de la commune de LOUVERNÉ au coût des travaux d'extension de l'unité de traitement de la station d'épuration du bas des bois à LAVAL ; la participation prévisionnelle de LOUVERNÉ est arrêtée à 159 184€ sur un coût total de 12 193 744€.

DOMAINE PRIVE

DOMAINE PUBLIC

Le conseil municipal a successivement décidé :

- La vente d'un délaissé communal - 1, rue du Clos fleuri (50 m² à 36€/m²)
- La vente d'un terrain de 450 m² rue des Vallons (36€/m²)
- L'achat d'un terrain en nature de chemin au prix de 0,35€/m² afin de réaliser un chemin piétons-cyclistes faisant liaison entre le Nord de l'agglomération (les Pléiades) et le chemin de la Couvellière.

URBANISME

Le conseil municipal a approuvé la seconde modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) portant sur les règles de hauteur des constructions dans la zone autoroutière.

Le conseil décide par ailleurs la mise à l'étude de plusieurs évolutions du PLU afin d'apporter des précisions aux documents d'origine et permettre son évolution cinq ans après son approbation (voir infra)

FINANCES

Le conseil a confirmé sa volonté de réaliser une réserve collinaire destinée à l'arrosage des terrains de football et sollicité l'octroi d'une subvention de 31 820€ dans le cadre du contrat régional de bassin versant - SAGE Mayenne.

Deux décisions modificatives d'un montant global de 8 900€ ont été autorisées afin d'ajuster les prévisions du budget principal et du budget annexe de l'assainissement.

LOISIRS SPORTS

L'avant-projet de l'aménagement des terrains de sports est adopté à l'unanimité. Les aides du comité national pour le développement du sport et de la fédération française de football amateur (FAFA) sont sollicitées. La consultation des entreprises sera lancée à la rentrée avec pour objectif le lancement de la première tranche des travaux (réserve collinaire) avant la fin de l'année.

Une nouvelle convention « emplois tremplins » est signée avec la région afin de permettre au GESL de recruter un second animateur sportif.

URBANISME TRAVAUX



>> LES TUL

Vous trouverez ci-contre les nouveaux horaires des TUL (hors scolaires) aux deux arrêts principaux de Louverné : Rousseau (rue de la gare) et Camus (place verte).

Vous pouvez également en prendre connaissance sur le site des TUL :

www.tul-laval.com



>> À LOUVERNÉ, BIENTÔT DES VÉ- LOS EN LIBRE- SERVICE

Faire du vélo à Laval sera plus facile grâce aux Vélitul qui sont à la fois pratiques et économiques. Cette prestation est étendue à certaines villes de l'agglomération et Louverné en est donc bénéficiaire. La borne se trouve à côté de l'abri-bus PINS SCOLAIRES, route nationale. Les Vélitul seront disponibles en libre-service, 24 h/24 et 7j/7.

Sur LAVAL, les vélitul sont disponibles de la même façon dans 9 stations du centre-ville, à proximité de la gare des Tul, du train ou du car. On peut emprunter un Vélitul dans la station de son choix et le déposer dans n'importe quelle autre. Chaque station comprend une borne d'information. Pour les utilisations occasionnelles, la carte bancaire est acceptée dans toutes les stations. Enfin, on peut s'abonner pour 24 heures, une semaine ou une année. Le vélo est gratuit la première demi-heure.

HORAIRES des Tul du lundi au vendredi

Départ gare TUL Laval	Arrivée Rousseau (rue de la gare Louverné)	Arrivée Camus (place verte)	Départ Camus (place verte)	Départ Rousseau	Arrivée gare TUL Laval
			7h00	7h08	7h28
7h07	7h22	7h29	7h31	7h39	7h59
7h36	7h54	8h01	8h02	8h10	8h30
7h59	8h17	8h24	8h32	8h40	9h00
8h34	8h52	8h58	9h02	9h10	9h30
8h57	9h15	9h21	9h25	9h33	9h52
9h40	9h58	10h04	10h05	10h13	10h33
10h22	10h40	10h46	11h05	11h13	11h33
11h22	11h40	11h46	12h05	12h13	12h33
12h23	12h41	12h48	13h05	13h13	13h33
13h23	13h41	13h47	14h05	14h13	14h33
14h24	14h42	14h48	15h00	15h08	15h28
15h19	15h37	15h43	15h46	15h54	16h14
15h54	16h12	16h18	16h21	16h29	16h49
16h29	16h47	16h54	16h58	17h06	17h26
16h55	17h13	17h20	17h23	17h31	17h51
17h30	17h48	17h55	17h57	18h05	18h25
17h53	18h11	18h17	18h20	18h28	18h48
18h30	18h48	18h54	18h57	19h05	19h25
19h02	19h20	19h26	19h29	19h37	19h57
19h25	19h43	19h49	19h50	19h58	20h17

HORAIRES des Tul le samedi

			7h00	7h08	7h33
7h21	7h39	7h46	8h05	8h13	8h38
8h22	8h40	8h47	9h05	9h13	9h38
9h22	9h40	9h46	10h05	10h13	10h38
10h22	10h40	10h46	11h05	11h13	11h38
11h22	11h40	11h46	12h05	12h13	12h38
12h23	12h41	12h48	13h05	13h13	13h38
13h23	13h41	13h47	14h04	14h12	14h37
14h24	14h42	14h48	15h04	15h12	15h37
15h24	15h42	15h48	16h03	16h11	16h36
16h24	16h42	16h49	17h03	17h11	17h36
17h24	17h42	17h49	18h05	18h13	18h38
18h23	18h41	18h47	18h58	19h06	19h31
19h22	19h40	19h46	19h50	19h58	20h23

>> RÉSERVE COLLINAIRE

L'arrosage des terrains de football est essentiel pour les préserver, pour éviter tous les ans des travaux conséquents de rénovation et pour offrir des conditions de jeu adéquates aux footballeurs. Pour en limiter le coût nous allons constituer une réserve d'eau de pluie dans l'espace situé à l'Est du terrain de foot, à l'arrière du lotissement de la fontaine. Cette réserve de 2000 m³ recevra les eaux d'écoulement des terrains et les eaux de drainage, ainsi que les eaux des toitures des vestiaires.

>> ÉVOLUTION DU PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

Des réajustements et des situations nouvelles amènent la commune à procéder à des révisions simplifiées et à des modifications du PLU. Ces évolutions feront l'objet d'informations et publicités. Une enquête publique permettra à la population de s'exprimer sur ces propositions d'aménagements. Plusieurs modifications ou révisions du PLU sont à l'étude dont les principales sont :

- la modification du classement des carrières pour permettre le développement du projet touristique
- la modification du classement de la plateforme du Boulay route de Montsûrs pour permettre l'implantation d'un projet industriel (centrale d'enrobage),
- la modification du classement des terres entre le terrain de foot et la déchetterie pour y développer notre futur lotissement.

>> SALLES SOCIOCULTURELLES

Après la démolition des locaux de l'ancienne cantine, les travaux de terrassement et de gros œuvre du bâtiment de la salle des familles, rue Auguste Renoir, ont commencé début octobre. Le chantier devrait durer 10 à 11 mois.



>> ORDURES MÉNAGÈRES

Avec Laval Agglo nous avons décidé de modifier le mode de collecte de nos déchets et de le rendre identique sur toute l'agglomération. Pour les Louvernéens, ceci se traduira par une seule collecte par semaine car nous ne sommes plus que 6 communes à bénéficier de deux collectes hebdomadaires.

À compter de la fin 2010 ou début 2011, vous serez enquêtés pour définir la taille des conteneurs qui vous seront distribués. Vous serez livrés de deux conteneurs : un pour les ordures ménagères classiques et un pour le carton et le plastique ; le verre sera toujours à déposer aux points d'apports collectifs et la déchetterie continuera à accueillir, comme aujourd'hui, tout type de déchets hors déchets ménagers.

L'objectif de ce changement est, en premier lieu, de favoriser le tri qui reste insuffisant pour un certain nombre d'entre nous et, en second lieu d'harmoniser le service dans les 20 communes de l'agglomération tout en maîtrisant le coût de traitement et de ramassage des ordures qui ne cesse d'augmenter. Nous vous tiendrons au courant du planning exact de ces modifications via notre site internet et notre panneau d'information électronique.

>> EXTENSION DES SENTIERS PÉDESTRES

La commune négocie l'acquisition d'une partie du chemin au nord du château de la Bigottière et a obtenu de l'État l'autorisation d'utiliser la bande de terrain entre le château et la 4 voies. L'achat du chemin au nord du Château de la Bigottière sera concrétisé en fin d'année et ce qui permettra la réalisation d'un cheminement piétons-cyclistes entre le bourg et le chemin de la Couvellière.

>> RÉFECTION DES VOIRIES

La réfection en enrobés de la surface de roulement du boulevard Paul-Émile Victor a été décidée. Les offres des entreprises sont en cours d'analyse avec pour objectif la réalisation des travaux avant les fêtes de fin d'année.

>> LOTISSEMENT DE « LA POUPLINIÈRE »

• Les îlots C (3 820 m²) et D (2 700 m²) du lotissement de « La Pouplinière » vont accueillir un nouveau projet locatif, en remplacement de celui abandonné par un bailleur social (Mayenne-Habitat) fin 2009. C'est MEDUANE HABITAT qui a pris le relais en proposant un ensemble de 16 logements. Les premières esquisses de ce projet ont été présentées à la municipalité par l'architecte, Monsieur SAUDRAIS, fin septembre. Cet ensemble harmonieux et de qualité de T3, T4 et T5 regroupera 8 logements locatifs et 4 en accession à la propriété. La mise en œuvre devrait démarrer rapidement pour une mise à disposition courant 2011.

• Il ne reste maintenant plus de parcelles disponibles à la vente dans le lotissement de la Pouplinière. En effet, à ce jour, toutes les parcelles font l'objet d'un acte de vente ou d'un compromis d'achat. Le lotissement de la Niolerie prendra le relais début 2011

>> LOTISSEMENT DE « LA NIOLERIE »

• La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie fin septembre pour sélectionner les entreprises qui réaliseront les travaux de cette future zone d'habitat. Déjà, les demandes sont nombreuses pour l'acquisition de parcelles. Ce nouveau lotissement accueillera des logements locatifs afin de maintenir une mixité sociale et répondre aux obligations de la Loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain).

• Le permis d'aménager du nouveau lotissement de la Niolerie a été délivré le 28 juillet 2010 pour la création de 51 nouvelles parcelles. Les entreprises chargées des travaux de viabilité sont en cours de désignation suite à l'appel d'offres lancé fin juillet, ce qui laisse espérer un démarrage rapide des terrassements.

MOT DE LA MAJORITÉ

Une équipe **DYNAMIQUE** pour l'avenir de Louverné.

Chers Louvernéennes et Louvernéens, nous espérons que le repos estival vous aura été profitable. Nous savons que la reprise va être difficile pour les ménages à faibles revenus.

Notre liste s'efforce de proposer de nouveaux services afin de faciliter la vie des Louvernéens. Ces deux dernières années, les efforts ont été concentrés principalement sur l'enfance et la jeunesse (skate-Park, la Planète Couleur, l'Association des jeunes Ados, la tarification au quotient familial).

Dès 2011, la salle socioculturelle va permettre aux associations de se réunir dans d'excellentes conditions matérielles. Ce projet a été élaboré, dès son origine, en concertation étroite avec les représentants des associations.

Nous vous savons très attachés à un service de santé de proximité. Cette offre de soins doit être à la hauteur de notre développement démographique maîtrisé. Afin de soutenir l'installation des acteurs de la santé, nous avons déposé auprès de la Région un projet qui regroupera 14 professionnels. Cette maison de santé, pluridisciplinaire et intercommunale, devrait faciliter l'accueil de nouveaux médecins qui pourront ainsi pérenniser ce service.

En conclusion, les points communs entre ces actions sont simples : orientations, dialogues, échanges et partenariats. C'est bien dans cet esprit que nous souhaitons prolonger notre action.

Frédéric ADAM, Dominique ANGOT, Didier BERNARD, Alain BOISBOUVIER, Céline BOUSSARD, Béatrice BOUVET, Christelle BREUX, Éric COUANON, Nelly COURCELLE, Jean Louis DÉSSERT, Pascal DUBOIS, Christine DULUC, Hervé FLEURY, Fabienne FOURNIER, Gilbert HOUDAYER, Franck LÉCRIVAIN, Françoise LEFEUVRE, Jean François LENAIN, Françoise RIOULT, Christiane RIVIÈRE, Guy TOQUET, Isabelle VIELLE, Sylvie VIELLE

MOT DE LA MINORITÉ

« **Agir naturellement avec les Louvernéens.** »

Chers concitoyens,

À quoi servent les zones d'activités ?

Lors du Conseil Municipal du 2 septembre dernier, nous avons appris qu'un projet d'installation de centrale à enrobés était envisagé au-delà de la Ricoulière, sur la route de Montsûrs, près de Bel-Air. Cette centrale serait située sur un terrain agricole de 5,5 ha déjà artificialisé, mais ne pourrait-il pas être rendu à l'agriculture ? Cette activité, à priori très polluante, fera l'objet d'une enquête d'utilité publique. Vous pourrez donc prochainement consulter le dossier en Mairie et apporter toutes vos réflexions. À suivre...

Une faune et une flore exceptionnelle sur le site des carrières !

Ce site est pressenti comme le futur pôle touristique majeur pour le département de la Mayenne, à fortiori pour notre commune. Les porteurs de projet se sont engagés à préserver le caractère exceptionnel et rare des espèces animales et végétales présentes sur ce site, tout en y accueillant une population importante de visiteurs. De même, ce site devrait rester libre d'accès tout en canalisant les promeneurs. Gageons que les investisseurs respecteront leur engagement « moral » !

Notre conseil : Comment économiser l'énergie ?

Par exemple, sachez qu'un téléviseur consomme davantage en mode veille (20 heures) que durant son utilisation (4 heures). Une multiprise avec interrupteur permet de tout couper facilement et vous pourrez réduire votre facture annuelle de 26 euros. Autre exemple, l'eau du robinet est 1000 fois plus écologique que l'eau en bouteille.

Comptez sur les élus de la liste « Agir naturellement avec les Louvernéens » pour vous informer régulièrement et agir dans l'intérêt de la commune, pour vous. Andrée BIGNON, Rosa GONCALVES, Jean-Louis MALASSET, Christian RUSINEK



VIE ASSOCIATIVE

>> FORUM DES ASSOCIATIONS

Comme chaque année, Le Forum des Associations qui s'est déroulé le samedi 4 septembre 2010, au complexe sportif, a rencontré un vif succès. Les présidents et bénévoles des différentes associations louvernèennes ont répondu présents à ce rendez-vous annuel de rentrée, pour informer les visiteurs, répondre à leurs questions et, pourquoi pas, enregistrer de nouvelles adhésions.

À noter cette année, deux nouvelles associations à Louverné présentes au forum :



>> ESPACE JEUNES LOUVERNÉ, NOUVELLE ASSOCIATION

Suite à l'idée lancée par quelques jeunes, le Maire a souhaité accompagner leur projet d'association qui a abouti à sa création en juin 2010 sous le nom d'ESPACE JEUNES LOUVERNÉ. Alexandre MORIN, éducateur municipal, et Sylvie VIELLE, adjointe, en sont membres de droit aux côtés des neuf jeunes élus au conseil d'administration. Guillaume COUANON a été élu président. Il est secondé par Maxime PILARD, Evan TRANCHANT et Rémy DESBOIS, vice-présidents. Le secrétariat est assuré par Élise BOURRÉ et la trésorière suivie par Ophélie RAIMBAULT-GÉRARD.

Un local situé à l'arrière de la bibliothèque municipale est mis à la disposition des jeunes. L'adhésion annuelle à l'association est fixée à 10€. L'animateur municipal et l'élue chargée de la jeunesse pourront intervenir ponctuellement près des jeunes pour les accompagner dans leurs projets. ESPACE JEUNES LOUVERNÉ est ouvert aux jeunes Louvernèens de 13 à 20 ans.

Le local sera ouvert le mercredi et le samedi après-midi de 14h à 19h, le dimanche de 14h à 18h, le vendredi de 19h à minuit et le samedi de 20h à 1h pendant la période scolaire et du lundi au jeudi, de 14h à 23h, le vendredi de 14h à minuit, le samedi de 14h à 19h et 20h à 1h, et le dimanche de 14h à 18h pendant les vacances scolaires.



>> « ARC EN CIEL GRS GYMNASTIQUE RYTHMIQUE ET SPORTIVE »

La Gymnastique Rythmique est un sport qui associe un travail corporel au maniement des engins (cordes, cerceaux, ballons, massues ou rubans) pour créer un enchaînement en musique. Ce sport s'adresse aux enfants à partir de 5 ans.

Cette association connaît un vif succès avec déjà 80 inscrits.

Contact : Mme Nathalie MEZIERES - Tél 02.43.90.93.31 ou 06.27.01.15.51



PETITE ENFANCE



>> INAUGURATION DE LA PLANÈTE COULEUR

Le 25 juin a été un moment important dans la vie de la commune, avec des invités de marque pour l'inauguration des locaux de la Planète Couleur : le Préfet Monsieur Éric PILLOTON, le président du conseil général Monsieur Jean ARTHUIS, le député Monsieur Guillaume GAROT, le conseiller régional Monsieur Loïc BEDOUET (représentant le président de la région), le président de la CAF Monsieur Guy DEMY, le conseiller général Monsieur Michel FERRON. Chacun a salué la qualité de l'équipement et l'a qualifié comme un des plus modernes et fonctionnels du département ; ils ont aussi mis en avant le niveau exceptionnel des subventions obtenues pour cet équipement.

La porte ouverte de l'après-midi a permis aux Louvernéens intéressés de visiter les nouveaux bâtiments. Leur première utilisation pour les centres de loisirs de cet été a connu un succès important. Cet équipement permet aussi aux enfants des communes de Sacé, La Chapelle Anthenaïse et Châlons du Maine de bénéficier de nos services, nous avons conventionné avec ces communes leur participation aux frais de fonctionnement.

>> QUELQUES ÉLÉMENTS CHIFFRÉS

Coût TTC de la deuxième phase :	1 250 000€
Subvention DDR de l'état :	211 600€
Subvention de la Caf :	184 000€
Subvention du Conseil Régional :	100 000€
Subvention du Conseil Général :	68 350€
Prêt CAF 0% :	92 000€
Remboursement de la tva par l'État :	193 500€
Total :	849 450€
Solde à charge de la commune :	400 550€

>> LA PLANÈTE COULEUR, POUR QUI ?

Les locaux de la Planète Couleur sont utilisés, depuis cet été, dans leur totalité. En résumé, vous y trouvez :

- Le Monde des P'tits Bouts, structure d'accueil régulier à temps complet ou à temps partiel, d'accueil occasionnel ou d'urgence pour les plus petits (de 0 à 3 ans) de 07h30 à 19h
- La Galaxie des Loupiots : local d'accueil du RAM et local mis à disposition de l'association « Sucre d'Orge » dont la salle de motricité est mutualisée avec le Monde des P'tits Bouts
- Le reste des salles est utilisé par l'accueil de Loisirs des enfants scolarisés âgés de 3 à 12 ans, pour les mercredis loisirs, les petites et grandes vacances.
- Ces mêmes locaux accueillent depuis la rentrée scolaire de septembre 2010 la garderie du matin et du soir pour les écoles Jean de la Fontaine et Sainte Marie (horaires matin de 07h à 08h35, soir de 16h30 à 19h selon tarification au quotient familial cf page 11).
- Un local dédié aux activités des ados (13-17 ans) leur permettant de rencontrer l'animateur en charge des activités proposées depuis avril 2010 lors des vacances scolaires.
- Enfin, quelques salles de la Planète Couleur sont également mises à disposition d'associations pour leurs activités en soirée.

>> UN RAM SUR LOUVERNÉ...

Agnès NAFRÉ à droite de la photo est la responsable du relais assistantes maternelles (Ram) mis en place par la municipalité depuis le 9 septembre 2010.

Qu'est-ce qu'un Ram ?

Le relais assistantes maternelles est un service public gratuit de proximité ouvert à tous. Il n'est pas un lieu d'accueil permanent pour les enfants. Il s'agit d'un nouveau service Petite enfance géré par la municipalité en partenariat avec la caisse d'allocations familiales.

À qui cela s'adresse-t-il ?

En premier lieu aux cinquante-trois assistantes maternelles de Louverné : ce relais est un lieu d'informations actualisées, d'échanges d'expériences, de rencontre avec d'autres assistantes maternelles. Des animations ponctuelles avec les enfants sont proposées.

Mais aussi aux parents : le relais apporte son soutien aux parents pour les démarches administratives, informe sur les différents modes de garde et les aides auxquelles ils peuvent prétendre ou sur les modalités pour devenir assistante maternelle.

Quand est-il ouvert ?

Le RAM est ouvert tous les lundis des semaines paires de 9h à 12h et tous les jeudis de 9h à 12h et de 14h à 18h, à la salle La galaxie des loupiots de La Planète couleur, rue Paul Gauguin. Des animations seront proposées aux jeunes enfants tous les jeudis matins de 9 h 15 à 11 h 15.

Renseignement ou rendez-vous au 02.43.01.27.87

ou par courriel : louverne.ram@orange.fr



>> TARIFICATION AU QUOTIENT FAMILIAL.

Lors de sa séance du 8 juillet 2010, le Conseil Municipal a réaffirmé sa volonté de mettre à la disposition de la population des services à l'enfance qui puissent répondre aux besoins mais aussi aux capacités financières de chacun. Après avoir instauré des tarifs de restauration scolaire au Quotient Familial à la rentrée 2009, il a été décidé d'étendre ce mode de facturation aux mercredis loisirs et à la garderie périscolaire à compter de la rentrée

2010 ; un tarif « horaires longs - horaires courts » a par ailleurs été mis en place à la garderie en substitution aux tarifs « matins ou soirs » préexistants. Cette mise en place de tarification modulée en fonction des ressources des familles est une des conditions obligatoires pour bénéficier de la Prestation de Service Ordinaire « accueil de loisirs sans hébergement » (PSO ALSH) versée par les caisses d'allocations familiales.

Tarifs applicables au 1^{er} septembre 2010 :

Libellé	Tranche A 470<QF	Tranche B 470<QF<750	Tranche C 750<QF<1200	Tranche D QF >1200	Hors commune
<i>Modulation</i>	-25 %	-12 %	0 %	10 %	15 %
GARDERIES PÉRISCOLAIRES					
<i>Horaire long Arrivée avant 7h45 Départ après 17h30</i>	1,40€	1,64€	1,86€	2,05€	2,14€
<i>Horaire court Arrivée après 7h45 Départ avant 17h30</i>	1,05€	1,23€	1,40€	1,54€	1,61€
MERCREDIS LOISIRS					
<i>Mercredi ou jour de vacances hors CLSH</i>	5,55€	6,50€	7,40€	8,15€	10,75€
<i>½ journée</i>	2,80€	3,30€	3,75€	4,15€	5,45€
RESTAURANT SCOLAIRE					
<i>Tarifs 2010</i>	2,27€	2,66€	3,02€	3,32€	3,47€
<i>Adultes</i>	5,56€				

ENFANCE JEUNESSE

>> ACCUEIL JEUNES

34 jeunes se sont inscrits en juillet et août pour participer aux activités proposées par l'accueil jeunes au centre multi-accueil « La Planète Couleur ».

Petit aperçu des activités proposées :



En juillet

- Un séjour à St Jean de Monts
- Une sortie « accrobranche » à Forcé



En août

- Une soirée crêpes suivie d'un tournoi de Wii
- Une sortie à Enigmaparc



>> PROJET SOLIDAIRE

Le centre multi-accueil souhaite mettre en place pour la rentrée 2010 un projet de solidarité et a donc proposé aux enfants et aux adolescents de participer à cette action. Il a été choisi d'aider l'association des « Bouchons 53 d'Amour » qui œuvre, en récoltant les bouchons plastiques, à améliorer le quotidien des handicapés (achat de fauteuil, d'équipement sportif...).

Plusieurs actions ont été menées et restent à mener :

1^{ère} phase : Récolte des fonds par les jeunes de 13-17ans lors des 2 manifestations estivales de la Commune (Cinéma de plein air, Soirée estivales) pour fabriquer un contenant qui servira à récolter les bouchons.

Création d'un stand pour vendre des gâteaux (en juillet)

Vente de brioches le 20 août

Fabrication des gâteaux et vente des gâteaux (27 août)

2^e phase : Création du contenant et décoration lors de l'accueil des mercredis loisirs (en septembre)

Mise en peinture par les enfants de 7-8ans (22 septembre)

Participation des enfants de 7-12ans à une présentation de l'association les Bouchons 53 d'Amour et de leurs actions par les membres bénévoles. (29 septembre)

Participation de 8 jeunes de 9-12ans à une séance de tri au sein de l'association à Laval (29 septembre)

3^e phase : Sensibilisation des enfants et des adolescents au handicap avec la participation à une activité Torball (Handball pour les personnes en situation de non voyance) durant les vacances de la Toussaint.



LES ÉCOLES

GROUPE SCOLAIRE

« JEAN DE LA FONTAINE »



>> ÉCOLE MATERNELLE

La fête de l'école a clos la précédente année scolaire. Les enfants étaient ravis de présenter leurs évolutions aux nombreux spectateurs. Après le repas, parents et enfants ont profité des stands préparés par l'Amicale Laïque.

C'est une équipe stable qui a accueilli les élèves pour cette rentrée 2010 : chaque enseignant, ATSEM, AVS, EVS a conservé son poste.

Au cours des premiers projets pédagogiques, des sorties ont été organisées :

- Les élèves de 2 classes (GS et GS/MS) ont visité avec plaisir le Zoo de La Flèche où ils ont participé à des ateliers pour approfondir leurs connaissances sur les animaux.
- Les MS/PS sont allés au jardin des Renaudies à Colombiers du Plessis pour bénéficier d'une découverte sensorielle de la flore.
- Les plus jeunes, TPS/PS (2 classes), ont pu récolter, observer les différentes variétés de pommes du beau verger de la ferme pédagogique d'Ernée. Après les avoir goûtées, comparées, ils les ont pressées pour obtenir du jus de pommes.

>> ÉCOLE PRIMAIRE

La rentrée s'est effectuée avec un effectif stable de 190 élèves du CP au CM2. Une nouvelle enseignante est arrivée à l'école, Marie CHAVES en remplacement de Mme BRIELLE partie en retraite. Mme CHAVES étant maîtresse formatrice, elle accueille deux stagiaires professeurs des écoles dans sa classe. Les élèves du cycle 2 ont un projet danse avec l'ADDM autour des sculptures de Louis DERBRÉ.

Les cycle 3 participeront à un projet chant choral.

Les CE2 iront en classe de mer à Primel-Trégastel au mois de Mai.

>> ÉCOLE SAINTE MARIE

Voici l'équipe des enseignantes de l'école Ste Marie, équipe féminine au service des enfants avec pour projet fédérateur une comédie musicale autour de Kirikou. L'ADDM interviendra dans l'école pour les aider à monter ce projet avec notamment des danses. Retenez donc la date du vendredi 20 mai 2011 pour leur présentation de spectacle aux Ondines à Changé.



De gauche à droite : Aurélie BUSSON (CP), Véronique RONCIN (MS-GS), Marie-Laure VERGEZ (CM2), Carole DIDIER (CE2 ET CM2), Thérèse LEROYER (CM1-CM2), Gaëlle CLODIC (CE2-CM1), Marie-Paule GAUTIER (PS1-PS2), Catherine DORÉ (CE1), Béatrice ONFRAY (ATSEM), Christelle GILLES (CE2), Thérèse BOULAY (PS2-MS), Fabienne BOUGET (ATSEM), Chantal PORTEU (GS-CP)

Absentes : Céline LANDRY (directrice), Blandine POIRIER (ATSEM)

LOUVERNÉ EN BREF

>> RETROSPECTIVES DES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

Fête de la musique, cinéma de plein air, les estivales... vous avez été nombreux à venir en profiter ! Quelques photos pour vous faire revivre ces bons moments...

Dimanche 20 juin, fête de la musique : avec Musica Fidélio, l'École de Musique, les Boot'heens



Vendredi 20 août, cinéma de plein air : à l'affiche « Good Morning England ». Près de 200 spectateurs !



Vendredi 27 août, Les Estivales : 3^e édition avec en 1^{ère} partie, animation cabaret assurée par Association Découverte d'Artistes de Laval et Les Boot'heens suivi du groupe BLYSS en seconde partie.



VIE ÉCONOMIQUE

>> LE GESL

La commune de LOUVERNÉ a conclu avec la Région des Pays de la Loire et le groupement d'employeurs sportif Louvernéen GESL, une première convention « emplois tremplins pour le territoire » en octobre 2008. Un poste d'animateur sportif à temps complet en a résulté. Comme cela avait été convenu lors du dépôt initial de son dossier à la Région, le GESL envisage maintenant la création d'un second poste d'animateur sportif à temps complet. Une délibération au Conseil Municipal en date du 2 septembre 2010, a été prise pour la signature d'une nouvelle convention avec la Région.



>> SHOPI DEVIENT CARREFOUR CONTACT

C'est avec grand plaisir que Mr et Mme PLAYT ont inauguré le mardi 14 septembre leur nouveau magasin : Shopi devient Carrefour contact. Un lieu plus agréable avec l'ambiance et les couleurs actuelles, plus aéré et avec plus de produits. Le magasin reste à taille humaine avec une équipe de 12 personnes employées au service de la clientèle.



>> LES KINÉS

Depuis septembre, Linda GUÉROT est venue apporter une petite touche féminine dans l'équipe jeune et dynamique des kinésithérapeutes Jean-François COUPÉ et Denis MORVAN. Elle vient ainsi remplacer Gaël BESNARD parti en Bretagne. Diplômée en 2007 de l'école de Rennes, elle a exercé à l'hôpital d'Évron et en cabinet libéral avant de se rapprocher de son domicile. Son arrivée va permettre de développer la rééducation périnéale pour les femmes dans le cadre du post-partum et de l'incontinence urinaire.

**Pour tout contact : 02.43.69.06.25
2c, rue du Maine Louverné**

QUESTIONS ET SUGGESTIONS

Faites-nous part de vos suggestions pour améliorer la vie quotidienne de tous les louvernèens

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

NOM - PRÉNOM :

N° TÉLÉPHONE :

SIGNATURE :





ADRESSES UTILES

>> MAIRIE

Horaires :

lundi après-midi de 14h à 18h
Du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Samedi matin de 9h à 12h

>> PERMANENCES DU MAIRE ET DE SES ADJOINTS SUR RENDEZ-VOUS.

2, rue Abbé Angot - 53950 Louverné
Tél. 02 43 01 10 08 - Fax : 02 43 37 83 50
e-mail : louverne.mairie@wanadoo.fr
Élu d'astreinte : 06 76 34 73 42

>> PERMANENCE ASSISTANTS SOCIAUX :

Mme BERTIER et M. CLAVEAU
Le vendredi matin de 10h30 à 12h
NOTA : Les ressortissants du hameau de Niaflès devront s'adresser au Centre Social des pommerais.
Tél. 02 43 37 37 34 et demander M. CLAVEAU.

>> SERVICES PUBLICS

>> **Pompier Laval** : 18
>> **SAMU Laval** : le 15 ou 02 43 66 11 11
>> **Gendarmerie Argentré** : le 17 ou 02 43 37 30 04
>> **La Poste Louverné** : 02 43 01 12 30
9, rue Auguste Renoir
Heures d'ouverture
Lundi au mercredi : 13h45-17h30
Jeudi au vendredi : 9h-12h / 13h45-17h30
Samedi : 9h-12h.

>> SERVICES MÉDICAUX

>> **Médecins**
Dr BOURIAUD - 4, place st-Martin
Tél. 02 43 01 16 94
Dr BINEAU - 4, place st-Martin
Tél. 02 43 37 67 66

>> **Pédicure - Podologue**
Mme FIDEL-BORDIGONI - 22, rue Nationale
Tél. 02 43 01 69 28 - Port. 06 75 21 98 93

>> **Ostéopathe D.O.**
Mlle Gwenaëlle FOULONNEAU - 22, rue Nationale
Tél. 02 43 90 30 27 - Port. 06 83 70 24 79

>> **Pharmacie «les Alizés»**
M. LIREUX - 1, Place St-Martin
Tél. 02 43 01 10 67

>> **Infirmières**
Mmes DANIEL et DELOUME - 32, rue Nationale
Port. 06 59 62 21 30
Permanence : Mardi et vendredi matin de 8h à 9h

>> **Orthophonistes**
Mmes PRÉAUX et DECIZE - 44 bis, rue Nationale
Tél. 02 43 64 21 11

>> **Chirurgiens-Dentistes**
Mmes GILLOT & BOUTEILLER,
M. LE MEILLOUR, M. TRUCCO JUAN
Place St-Martin - Tél. 02 43 01 16 76

>> **Masseur-Kinésithérapeute**
M. MORVAN, COUPÉ et GUÉROT - 2C, rue du Maine
Tél. 02 43 69 06 25

>> **Psychologue Clinicienne**
Mme Sidoine GUESNE - 22, rue Nationale
Port. 06 79 42 52 27

>> AUTRES SERVICES

>> **Restaurant Scolaire**
rue du Stade - Responsable : M. ÉRAULT
Tél. 02 43 01 13 71

>> **École de Musique Municipale**
Renseignements et inscriptions auprès du directeur F. SERVEAU - Port. 06 74 95 80 37

>> **Bibliothèque Municipale**
Tél. 02 43 26 38 08
Horaires d'ouverture :
Lundi 16h-18h - Mercredi 10h-12h30 / 13h30-18h30
Vendredi 16h-18h30 - Samedi 10h-12h30

>> **Multi-accueil communal Le Monde des P'tits Bouts « La Planète Couleur »**
rue Paul Gauguin - Tél. 02 43 01 19 16
e-mail : multiaccueil-louverne@orange.fr

>> **Déchetterie**
Jours et Horaires d'ouverture habituels
Lundi et vendredi : 9h-12h
Mercredi, Jeudi et Samedi : 9h-12h et 13h30-18h
Collecte des déchets ménagers
- 2 collectes/semaine, lundi et jeudi
- jours fériés, collecte supprimée

>> ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

>> **Groupe Scolaire "Jean De La Fontaine"**
• **École Primaire** - 11, rue Auguste Renoir
Directrice : Mme JAN - Tél. 02 43 01 11 17
• **École Maternelle** - 15, rue Auguste Renoir
Directrice : Mme MICHEL - Tél. 02 43 37 63 54

>> **École Sainte-Marie**
• **École Primaire et Maternelle** - rue du Stade
Directrice : Mme LANDRY
Tél. 09 64 25 51 15 ou 06 32 89 76 14

>> ASSOCIATIONS CULTURELLES

>> **Les Amis De La Bibliothèque**
Christiane RIVIÈRE - 5, impasse de Dublin
Tél. 02 43 37 81 07 - Port. 06 03 36 12 82

>> **Arc-En-Ciel "Batterie Fanfare"**
Jérémy BEUCHER - La Pichonnière
Tél. 06 86 79 94 49

>> **Così Cantano Tutti**
Laurence ESCOPIER - 30 bis, rue des Pins
02 43 01 38 34

>> **Musica Fidelio**
Xavier ROGUE - 18, rue des prés - 53960 Bonchamp
02 43 90 39 26

>> ASSOCIATIONS SPORTIVES

>> **Louverné Sports Football - Volley Loisir**
Jean-Luc GUILMET - 22, rue Claude Monet
Tél. 02 43 37 67 84

>> **Arc-En-Ciel "Sport Loisirs"**
Thierry SABIN - les Épis - 53960 Bonchamp
Tél. 02 43 90 30 15

>> **Arc-En-Ciel "GRS"**
Nathalie MÉZIÈRE - la Bordelière - 53960 Bonchamp
Tél. 02 43 90 93 31

>> **Basket Club**
Jerôme DÉSSERT - 8, rue René Descartes
Tél. 06 15 70 51 80

>> **Tennis De Table**
Bernard TRAVERS - 13, rue Pierre Bourré
Tél. 02 43 37 60 51

>> **Tennis Club**
Damien LERAY - 11, rue de la Fontaine - Laval
Tél. 02 43 53 34 94

>> **Cyclo-Club Tourisme Louvernéen**
René LELIÈVRE - 14, rue du Douanier Rousseau
Tél. 02 43 37 67 83

>> **Team VTT Louverné**
Nicolas POTTIER - 7, impasse M. Utrillo
Tél. 02 43 26 38 72

>> **École Long Ho**
Pascal DUBOIS - 21, bd Paul-Émile Victor
Tél. 02 43 66 83 49

>> **Moto Club Louvernéen**
Pascal CHEVALIER - 10, rue de la Pérouse
Tél. 02 43 01 12 21 - Port. 06 17 28 94 76

>> **A.C.R.E.E.L.**
(Amis du Cheval et Randonneurs Équestres louvernéens)
Le lin bleu - Tél. 02 43 01 16 05 ou 02 43 37 60 99

>> **AUTRES ASSOCIATIONS**
>> **Scrapcopines 53**
Patricia BEDOUAIN - 17, rue du Commandant Charcot
Tél. 02 43 37 72 84

>> **Comité d'Animation**
Lionel LELIÈVRE (président) - 21, av. J. Cartier
Tél. 02 43 37 68 83

>> **Comité De Jumelage Louverné/La Chapelle-Anth./ Gundelfingen**
Jocelyne DUVAL - 25, rue du Douanier Rousseau
Tél. 02 43 37 67 85

>> **Club De La Bonne Entente**
Jean-Pierre THIBAUT (président)
42, rue des Fauvettes 53210 Argentré
Tél. 02 43 37 33 54

>> **Familles Rurales**
Marinette CHAPLET - 21, rue Nationale
Tél. 02 43 37 61 19

>> **Aide À Domicile En Milieu Rural**
Josette MAHOÛÉ - Changé - Port. 06 42 16 61 33
Secrétariat : Tél. 02 43 58 02 91
1, place St Martin - 2^{ème} étage - Bât. Bibliothèque

>> **Amicale Des Écoles Publiques**
Patrick BREUX - 5, rue de Beauregard
Tél. 02 43 37 69 90

• **section Gym Tonic :**
Stéphanie JAUME - Tél. 02 43 02 66 46
Françoise LEFEUVRE - Tél. 02 43 37 64 14

>> **Écoles Privées**
- **APEL** - Céline RUBILLARD
38, rue Pasteur - Tél. 02 43 37 60 96
- **O.G.E.C.** - Séverine BLANCHOUIN
2, place Paul-Émile Victor - Tél. 02 43 37 58 28

>> **Espace Jeunes Louverné**
Guillaume COUANON - 38, rue Claude Monet
Tél. 06 73 05 08 74

>> **CUMA**
Jean-François LENAIN
les Manourières - Tél. 02 43 01 14 74

>> **Anciens Combattants Et Prisonniers**
André MACÉ - 14, rue Nationale
Tél. 02 43 01 12 15

>> **A.F.N.**
Norbert HERCENT - 9, rue du Maine
Tél. 02 43 01 12 04

>> **Correspondants de Presse**
• **Quest France**
Josiane DORGÈRE - Tél. 02 43 37 33 17
e-mail : André.Dorgère@wanadoo.fr
• **Le Courrier de la Mayenne**
Viviane NAIL - Port. 06 09 33 08 77
e-mail : viviane.nail@orange.fr